

**DELIBERATION N°2022-103/CCOG-PAOG  
relative à la modification de la tarification des services de l'abattoir du PAOG**

**L'An Deux Mille vingt-deux, le vendredi vingt-huit septembre, à onze heures,** le conseil communautaire de la CCOG s'est réuni dans le cadre des dispositions de l'Article 2121-17 alinéa 2 du CGCT, à la salle des Délibérations de la Mairie de Saint-Laurent du Maroni, après convocation légale, sous la présidence de Madame Sophie CHARLES, Présidente

**Conseillers en exercice = 44**

Présents	10
Absents	34
Procurations	06
Votants	16

La convocation des membres du Conseil communautaire a été faite le vendredi 23 septembre 2022.

**Publiée le : 6-10-2022**

**PRÉSENTS :**

Mme AFOEDINI Linda - Mme BOURGUIGNON Arlène - Mme CHARLES Sophie - M. IREMEPO Grégory - Mme KWASIBA Emeline - Mme LO-A-TJON Josette - M. PAPAYO Mickle - Mme PINAS Roliane - M. RIQUIER Claude - M. SOEWA Marciano - M. TOPO Lama

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :**

-Mme ADELAAR Esseline donnée procuration à Mme LO-A-TJON Josette  
-M. YA Toucha a donné procuration à Mme Sophie CHARLES  
-M. BENTH Albéric a donné procuration à Mme BOURGUIGNON Arlène  
-M. AGOUSSA Migill a donné procuration à M. PAPAYO Mickle  
-Mme BARTEBIN Barbara a donné procuration à Mme AFOEDINI Linda

**ABSENTS EXCUSES :**

Mme ADELAAR Esseline - M. AGOUSSA Migill - Mme BARTEBIN Barbara - M. BENTH Albéric - M. YA Tchoua

**ABSENTS :**

M. ADAM Lénaïck - M. ADOÏSSI Achille - Mme AGEILAS Sylviana - M. ALPHONSE François - M. ANELLI Serge - Mme APAGI Jocelyne - M. APAYACA Valentin - Mme BALLA Simone - M. BOISROND Ferdinand - Mme CHARLES Marie-Hélène - M. CHAUMET Chris - Mme CHEN Célia - M. DEIE Jules - M. DOLLOUE Winston - M. EDWIN Moïse - M. FATI Gérard - M. FERREIRA Jean-Paul - Mme FJEKE Bénédicte - M. GABY Claude - M. LOBI Richard - M. MARTIN Paul - Mme SANTE Adèle - M. SELLIER Bernard - Mme SOBAÏMI Marie-Chantal - Mme TELON Sonrisa Sergina - M. THOMAS Franck - M. VALIES Patrick - Mme VOORTHUIZEN Sharon

Madame la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est ensuite procédé à l'élection d'un secrétaire, parmi les membres du conseil, Mme Linda AFOEDINI, est désigné(e) pour remplir ces fonctions, qu'il (elle) accepte.



**DELIBERATION N°2022-103/CCOG-PAOG**  
**relative à la modification de la tarification des services de l'abattoir du PAOG**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L-1412-1, L2221-1, L2221-3 à L2221-7, L2221-9, L2221 à L2221-14, L2333-1, R2221-1 à R2221-14, R2221-16 à R2221-17, R2221-63 à R2221-94 ;

**Vu** les Articles 32, 33 et 33-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

**Vu** le Décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

**Vu** le Code Rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L654-1, L654-4 à L654-7, L654-9 à L654-11, L654-21 à L654-22, L654-25, L654-27 ;

**Vu** la Loi n° 2004-809 du 13 août 2004 modifiée relative aux libertés et responsabilités locales ;

**Vu** la délibération n°73/2015 datée du 16 décembre 2015 portant sur la « création de la régie dotée de l'autonomie financière du Pôle AgroAlimentaire de l'Ouest Guyanais – création, statuts et règlement intérieur » ;

**Vu** la délibération n°31/2016 datée du 7 avril 2016 portant sur la « régie dotée de l'autonomie financière du Pôle AgroAlimentaire de l'Ouest Guyanais –modification des statuts de la régie » ;

**Vu** la délibération n°2019-70/CCOP-PAOG datée du 8 juillet 2019 portant sur « la mise en place des tarifs de l'activité transport d'animaux vivants » ;

**Vu** la délibération n°2019-71/CCOP-PAOG datée du 8 juillet 2019 portant sur « la révision des tarifs de l'activité transport de carcasse » ;

**Vu** les statuts de la Régie dotée de l'autonomie financière du Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais ;

**Vu** l'avis favorable du Conseil d'Exploitation du 28 juin 2022 concernant la modification de la tarification des services de l'abattoir du PAOG ;

**CONSIDERANT** la nécessité d'assurer l'exploitation et la gestion du Pôle AgroAlimentaire de l'Ouest Guyanais ;

**CONSIDERANT** la tarification actuelle des services de transport d'animaux vivants et de carcasses ;

**CONSIDERANT** la nécessité de soutenir le secteur agricole et la filière viande de l'Ouest Guyanais ;

**CONSIDERANT** qu'il appartient notamment au Conseil Communautaire de valider, après avis du Conseil d'Exploitation, le règlement intérieur.

**CONSIDERANT** pour les SPIC, l'interdiction faite, en principe, aux collectivités de prendre en charge dans leur budget propre les dépenses au titre de ces services publics, combinée au principe d'équilibre des budgets de ces services publics (article L2224-1 et L-3241-4 du CGCT), implique que la redevance à la charge des usagers couvre l'intégralité des coûts du service.

**CONSIDERANT** le besoin d'une adaptation des tarifs des services de l'abattoir.

Madame la Présidente expose :

1. Proposition de modification des tarifs pour le transport des animaux vivants

		<b>Tarification forfaitaire</b>	<b>Tarification forfaitaire si récupération sur 2 exploitations de la même zone</b>
<b>Zone 1</b>	<b>&lt;= 30 km (Mana)</b>	50 €	32 €
<b>Zone 2</b>	<b>31-60km (Charvin -SLM)</b>	130 €	74 €
<b>Zone 3</b>	<b>61-80 km (Iracoubo)</b>	195 €	106 €
<b>Zone 4</b>	<b>81-120 km (Sinnamary-Apatou)</b>	270 €	144 €
<b>Zone 5</b>	<b>121-150km (Kourou)</b>	365 €	190 €
<b>Zone 6</b>	<b>151-240 km</b>	550 €	288 €

2. Surcoûts additionnels pour le transport des animaux vivants

- Récupération en dehors des horaires d'ouvertures du service (hors dimanche) : 50€ par trajet
- Transport exceptionnel d'animaux d'une exploitation à une autre : forfait de 40€ + 2€/km

3. Proposition de modification des tarifs pour le transport de carcasses

		<b>Tarif forfaitaire du transport</b>	<b>Tarification forfaitaire si 2 livraisons sur même zone</b>	<b>Tarification forfaitaire si 3 livraisons sur même zone</b>	<b>Tarification si une livraison sur zones 1 et une sur zone 2</b>
<b>Zone 1</b>	<b>&lt;= 30 km (Mana)</b>	52 €	34 €	27 €	42 €
<b>Zone 2</b>	<b>31-60km (Charvin -SLM)</b>	135 €	76 €	55 €	110 €
<b>Zone 3</b>	<b>61-80 km (Iracoubo)</b>	200 €	108 €		
<b>Zone 4</b>	<b>81-120 km (Sinnamary-Apatou)</b>	275 €	146 €		
<b>Zone 5</b>	<b>120-150 km (Kourou)</b>	370 €	193 €		
<b>Zone 6</b>	<b>151-240 km (Cayenne)</b>	565 €	291 €		

4. Surcoûts additionnels pour le transport de carcasses

- Livraison en dehors des horaires d'ouvertures du service (hors dimanche) : 50€ par trajet
- Location de la petite remorque frigorifique : forfait de 110.40€/jour

La Présidente explique et propose la nouvelle tarification pour les services de l'abattoir du PAOG.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver la nouvelle tarification des services de l'abattoir du PAOG ;
- D'autoriser la présidente à engager les démarches et signer tout document se rapportant à la présente décision.

De ce qui précède, je vous demande de bien vouloir délibérer.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :**

OUI les explications de la présidente,

**APPROUVE** la nouvelle tarification des services de l'abattoir du PAOG ;

**AUTORISE** la présidente à engager les démarches et signer tout document se rapportant à la présente décision.

VOTE => Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.*

**De :** [envol@interieur.gouv.fr](mailto:envol@interieur.gouv.fr)  
**A :** [Mireille LO-A-TJON](#)  
**Objet :** Un utilisateur Marie-Chantal TURIAF (marie-chantal.turiaf@guyane.pref.gouv.fr) a téléchargé des fichiers en partage  
**Date :** jeudi 6 octobre 2022 07:18:39  
**Pièces jointes :** [mail\\_logo.png](#)

---



Bonjour Mireille LO-A-TJON,

Marie-Chantal TURIAF a téléchargé le(s) fichier(s) que vous lui avez mis en partage via LinShare :

- DELIB N°2022-103-PAOG.pdf

---

**LinShare** - Logiciel libre de partage de fichiers sécurisé

Vous utilisez la version libre et gratuite de **LinShare**<sup>TM</sup>, développée par Linagora © 2009-2014. Contribuez à la R&D du produit en souscrivant à une offre entreprise.